



François d'Assise - Nicolas Barré
Lycée

INFORMATIONS **ÉTUDES SUPÉRIEURES**

2009 / 2010

L'objectif principal de l'année de terminale est bien entendu l'obtention du baccalauréat. Mais l'enjeu est également la préparation de votre avenir avec le choix de la formation supérieure qui vous engagera pour plusieurs années. Vous devez vous déterminer suffisamment tôt pour remplir à temps les formalités demandées, mais sans précipitation afin de ne pas regretter plus tard votre orientation.

1. Essayons d'y voir plus clair...

Il existe un très grand nombre de formations différentes en France et à l'étranger. Il est nécessaire pour faire son choix de se poser quelques questions essentielles.

- **Études courtes ou études longues.**
Les études courtes concernent les formations d'une durée de deux ans, généralement les B.T.S. et les I.U.T. Une poursuite d'études est envisageable et même souhaitable après ces formations, en particulier après un I.U.T.
Les études longues regroupent les formations universitaires (Licence, Master, Doctorat), les classes préparatoires aux grandes écoles, les écoles de commerce, d'ingénieurs, d'art...
- **Domaine de formation.**
Vous pouvez avoir une idée très précise du domaine d'études qui vous intéresse (médecine, langues, droit...) ou être hésitants. Dans le deuxième cas vous avez tout intérêt à vous diriger vers des études plus généralistes.
- **Type de formation.**
Selon votre tempérament, vous pouvez vous orienter vers des formations plus ou moins théoriques. Étudier les sciences ou le commerce en université ou en école est tout à fait différent, tout comme intégrer une école après le baccalauréat ou après une classe préparatoire.
- **Lieu de formation.**
Attention aux effets de mode et aux idées reçues. L'accès aux études supérieures représente déjà une étape délicate dans la scolarité. Il n'est pas toujours nécessaire de rajouter des difficultés (et des frais) supplémentaires en quittant sa région, au moins durant les deux premières années.

2. Renseignez-vous dès que possible

Vous avez un large éventail d'interlocuteurs en fonction de vos besoins :

- Professeur principal et autres professeurs de votre classe
- C.D.I. du Lycée
- M. Arnaud PELACCHI
- C.I.E.N. (Centre d'information de l'Éducation Nationale de Monaco - 18, Avenue des Castelans - du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30 sans interruption - ouvert pendant les vacances scolaires)
- Mme LOMONNIER (Conseiller d'Orientation de Monaco pour les lycéens). S'adresser à M. Arnaud PELACCHI pour prendre un rendez-vous.
- Établissements concernés, en particulier via Internet, et dans la mesure du possible en se rendant aux Journées Portes Ouvertes
- Salons de l'étudiant : en particulier le salon Studyrama de Nice où nous amènerons les élèves volontaires de terminale en janvier.

3. Choisissez plusieurs voies

Les réponses aux demandes effectuées sont souvent tardives. Afin d'éviter, après avoir tout misé sur une formation particulière, de vous retrouver sans formation intéressante, il est vivement conseillé de multiplier les vœux (par ex. prépa, école d'ingénieurs, I.U.T. etc...).

Ne vous sur-estimez pas mais ne vous sous-estimez pas non plus !

4. Donnez-vous les moyens de votre réussite

La plupart des formations sont accessibles après sélection, sur dossier ou sur concours. Le dossier doit être le meilleur possible, tant au niveau des notes obtenues (en terminale, en première et parfois même en seconde !) que des appréciations des professeurs.

Toutes les matières ont leur importance. Ne négligez jamais telle ou telle matière sous prétexte que le coefficient du baccalauréat n'est pas très élevé. La sélection se fait souvent sur ces matières-là (par ex. pour « Maths Sup. » les matières à renseigner sur le dossier sont les mathématiques, la physique mais aussi la 1ère langue vivante, le français et la philosophie!).

5. Remplissez les formalités dans les délais prévus

Ne tardez pas à vous renseigner. Les formations ont des dates d'inscriptions précises (pas toujours les mêmes pour toutes malheureusement). Si le délai est dépassé l'inscription n'est plus possible. N'oubliez pas de suivre vos inscriptions en renvoyant dans les temps les pièces demandées...

Attention : pour toutes les formations hors académie de Nice, en particulier à l'étranger, se renseigner très rapidement.

6. Quelques procédures d'inscriptions (attention : dates 2009 / 2010 pas encore officielles)

Universités / Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles

I.U.T. (Instituts Universitaires de Technologie) / B.T.S. (Brevets de Techniciens Supérieurs)

Désormais, les demandes d'admission dans toutes ces formations sont regroupées sur un même site internet : www.admission-postbac.org

Les inscriptions ont lieu du 20 janvier au 20 mars 2010.

Le site sera accessible dès le mois de décembre pour la partie « informations ».

1^{ère} étape : l'inscription par internet

Vous saisissez l'ensemble de vos demandes de poursuite d'études avant le 20 mars 2010 (le classement des vœux peut être modifié jusqu'au 6 juin). Vous pouvez faire jusqu'à 36 demandes, 12 au maximum par type de formation, dont 6 par voie de classe prépa).

Concernant les universités, étant lycéens à Monaco, vous pourrez sélectionner un de vos choix en « vœu dossier bleu ». Cela vous permettra d'obtenir une réponse plus rapide (dès le mois d'avril) et dans la plupart des cas positive.

2^{ème} étape : la constitution des dossiers de candidature

- Vous imprimez vos fiches de vœux à partir de votre dossier électronique pour les formations qui demandent un dossier « papier ».
- Vous constituez vos dossiers « papier » en vous conformant aux listes de pièces à joindre selon la formation demandée.
- Vous envoyez vos dossiers individuellement (sauf pour les classes préparatoires et pour certains BTS pour lesquels un envoi collectif de dossiers sera fait par le lycée).

3^{ème} étape : les résultats et les réponses

A partir de début juin, vous consultez votre dossier électronique à chaque phase d'admission (dates connues ultérieurement) par internet et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez à partir de votre dossier électronique. En l'absence de réponse avant le vendredi à 14h, vous serez éliminé. **Attention** : toutes les formations demandées en-dessous de celle qui vous propose une place sont annulées, même si finalement vous refusez le vœu qui vous a été proposé.

4^{ème} étape : l'inscription administrative

Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur internet, vous devez vous préoccuper de votre inscription administrative dans l'établissement (dates spécifiques à respecter).

Santé – Social

(éducateur spécialisé, assistante sociale, infirmier, orthophoniste...)

Se renseigner dès fin octobre 2009.

Ecoles d'ingénieurs

➤ E.N.I. – C.P.I. – C.P.P. – G.E.I.P.I.

Du 20 janvier au 25 mars 2010 sur internet : www.admission-postbac.org

➤ INSA

Inscription du 17 janvier au 25 mars 2010 sur le site internet : www.insa-france.fr ou www.admission-postbac.org

➤ FESIC (CPE Lyon, EI Purpan Toulouse, ESA Angers, ESCOM Cergy-Pontoise, ESEO Angers/Paris, HEI Lille, ISA Lille, ISARA-Lyon, ISEN Brest, ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEP Paris, LASALLE Beauvais, Louis de Broglie Rennes).

Inscription du 17 janvier au 17 avril 2010 sur internet : www.fesic.org

Ecoles de Commerce

➤ **ACCES (ESSCA – IESEG – ESDES)**

Du 3 janvier au 28 mars 2010 sur internet : www.concours-acces.com

➤ **SESAME (CESEMED - CESEM Reims – EBP – EPSCI – ESCE – IFI – SUP Europe)**

Du 3 janvier au 31 mars 2010 sur Internet : www.concours-sesame.net

➤ **PASS (ESPEME Nice et Lille – E.C.E. Bordeaux et Lyon– MBA Institute Paris)**

Au plus tard 15 jours avant la date choisie des épreuves sur Internet : www.concours-pass.com

➤ **IPAG (Nice et Paris)**

Avant fin février pour la 1^{ère} date du concours ; avant début avril pour la 2^e date, sur internet : www.ipag.fr

Ecole d'Art

➤ **VILLA ARSON**

Retrait des dossiers du 1^{er} février au 28 mars 2010 sur internet : www.villa-arson.org

Instituts d'Etudes Politiques (Aix en Provence, Grenoble, Lyon)

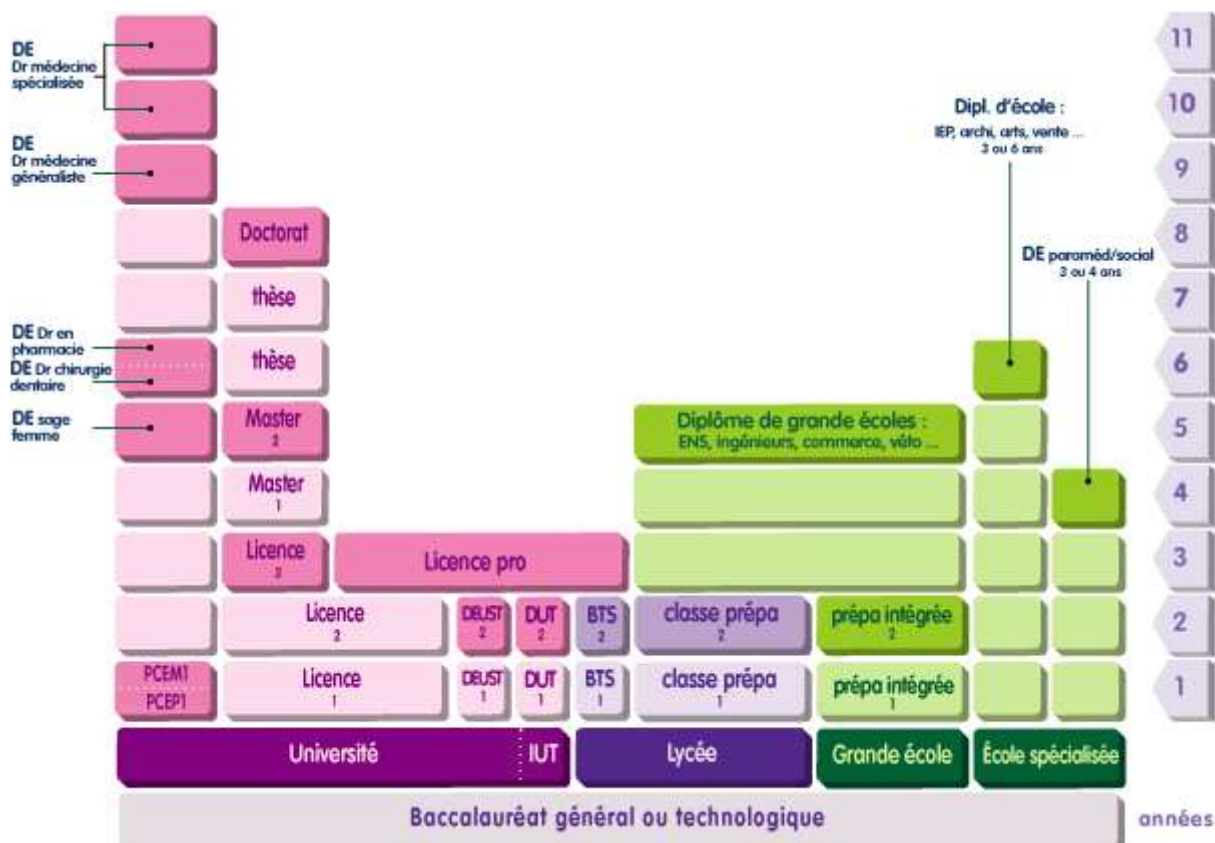
Inscription du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2010 sur internet : <http://concourscommun.iep.fr>

Bourses d'études

En France : demandes à faire sur le site internet www.crous-nice.fr du 15 janvier au 30 avril 2010

A Monaco : demandes à faire entre le 15 juin et le 31 juillet 2010 à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, après avoir fait la demande au CROUS en France.

Parcours d'études après le bac



Lexique